

# Politique de partenariat

## Club de soccer Boréal d'Alma



# Pourquoi s'impliquer avec votre club de soccer ?



**Voilà une belle opportunité pour promouvoir votre entreprise !**

Le Club de soccer le Boréal d'Alma est un organisme qui compte plus de 850 joueurs/joueuses, une cinquantaine d'arbitres et environ 80 éducateurs/éducatrices à chaque année. Nous travaillons très fort pour offrir le meilleur service aux jeunes et à leurs parents.

En devenant partenaire, vous encouragez l'activité physique sportive chez les jeunes tout en profitant d'une visibilité auprès d'un grand nombre de citoyens. Il s'agit d'une belle façon de démontrer votre implication dans notre communauté et de nous donner les moyens d'atteindre notre quête d'une amélioration constante de l'encadrement des adultes de demain.

Vous trouverez en pièce jointe la description des différents plans de visibilité. Nous pouvons également nous entendre sur d'autres idées afin de répondre à vos besoins de visibilité et vos possibilités d'investissements. Nous restons disponibles pour tout questionnement et ouvert à modifier nos plans selon vos besoins.

Nous espérons compter sur votre appui et soyez assurés que votre soutien financier procurera la visibilité escomptée pour votre entreprise.

**ALMA**

# Quelques chiffres...



**850** joueurs en été

**70** équipes en été

**250** joueurs en hiver

**15** équipes en hiver

**1000** joueurs de la région lors du festival

**70** équipes au festival

**6** équipes AA évoluant dans la ligue Soccer Québec

**Plusieurs** équipes participantes à des tournois provinciaux



**50** arbitres

**80** éducateurs

**3500** abonnés sur notre page Facebook

**1200** abonnés à notre page Linked In

Une portée moyenne de **4000** usagers et **800** interactions par publications sur notre page Facebook

**1** nouveau site internet afin de maximiser la visibilité

**Milliers** de parents et amis de joueurs....

**4500** joueurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean

# Éléments de visibilités des niveaux de partenariats



- Logo sur notre affiche au Club
- Logo sur notre site internet en page d'accueil
- Mentions et remerciements publics lors de tous les évènements organisés par le Club et du tirage.
- 5% du montant alloué à un fond d'aide pour les joueurs défavorisés
- Possibilité d'avoir un représentant de votre entreprise et affichage de votre logo dans tous les évènements (activités d'inscriptions et tournois du Club)
- Logo de votre entreprise affiché sur toutes les publications papiers du club expédiées à ses membres (dépliants d'inscriptions, horaires, etc.).
- 20% de rabais aux employés et 10% pour ses enfants sur inscription régulière
- Commanditaire MAJEUR du Club.
- Si la commandite est plus élevée, il est possible d'ajouter des options.
- Logo de votre entreprise sur le devant des chandails de joueurs U9 à senior 11 vs 11 (environ 500 joueurs).
- Affichage de votre entreprise sur le podium lors des cérémonies de remise des médailles au tournoi du Club.
- Présence de votre logo lors de publication internet ou journaux.
- Toute idée de projet sera évaluée

# Partenaires principaux

## 5000\$ minimum par année



- Logo sur notre affiche au Club
- Logo sur notre site internet en page d'accueil
- Mentions et remerciements publics lors de tous les évènements organisés par le Club et du tirage
- 5% du montant alloué à un fond d'aide pour les joueurs défavorisés
- Possibilité d'avoir un représentant de votre entreprise et affichage de votre logo dans tous les évènements (activités d'inscriptions et tournois du Club)
- Logo de votre entreprise affiché sur toutes les publications papiers du club expédiées à ses membres (dépliants d'inscriptions, horaires, etc.)
- 15 % de moins à l'an 3 si contrat de 3 ans
- 20% de rabais aux employés et 10% pour ses enfants sur inscription régulière
- Si la commandite est plus élevée, il est possible d'ajouter des options
- Logo de votre entreprise sur le devant des chandails des U9 à senior 11 vs 11 (environ 500 joueur(euse)s)
- OU logo de votre entreprise sur le devant des chandails des U7 et U8 (environ 250 joueur(euse)s)
- Affichage de votre entreprise sur le podium lors des cérémonies de remise des médailles au tournoi du Club.
- Une publication Facebook annuelle de votre choix sur notre page (publicité)
- Mention de Partenaire PRINCIPAL du Club
- Toute idée de projet sera évaluée

# Partenaires majeurs

## 4000\$ minimum par année



- Logo sur notre affiche au Club
- Logo sur notre site internet en page d'accueil
- Mentions et remerciements publics lors de tous les évènements organisés par le Club et du tirage.
- 5% du montant alloué à un fond d'aide pour les joueurs défavorisés
- Possibilité d'avoir un représentant de votre entreprise et affichage de votre logo dans les évènements (activités d'inscriptions et tournois)
- 15 % de moins à l'an 3 si contrat de 3 ans
- Logo de votre entreprise affiché sur toutes les publications papiers du club expédiées à ses membres (dépliants d'inscriptions, horaires, etc.)
- 10% à ses employés et ses enfants sur inscription régulière
- Choix d'affichage du logo sur les maillots U9 à senior (environ 500 joueur(euse)s) OU U7-8 (environ 250 joueur(euse)s)
- Affichage de votre entreprise sur le podium lors des cérémonies de remise des médailles au tournoi du Club.
- Une publication Facebook annuelle de votre choix sur notre page (publicité)
- Mention de Partenaire MAJEUR du club
- Toute idée de projet sera évaluée

# Partenaire commun

## Minimum de 2500 \$ par année



- Logo sur notre affiche au Club
- Logo sur notre site internet en page d'accueil
- Mentions et remerciements publics lors de tous les évènements organisés par le Club et du tirage.
- 5% du montant alloué à un fond d'aide pour les joueurs défavorisés
- Possibilité d'avoir un représentant de votre entreprise et affichage de votre logo dans les évènements (activités d'inscriptions et tournois)
- 15 % de moins à l'an 3 si contrat de 3 ans
- Logo de votre entreprise affiché sur toutes les publications papiers du club expédiées à ses membres (dépliants d'inscriptions, horaires, etc.).
- Un événement du club portera le nom de votre entreprise, comme par exemple : "Festival Desjardins" du Boréal d'Alma
- OU votre logo sur les manches des uniformes U9-senior (environ 500 joueur(euse)s)
- Toute idée de projet sera évaluée

ALMA

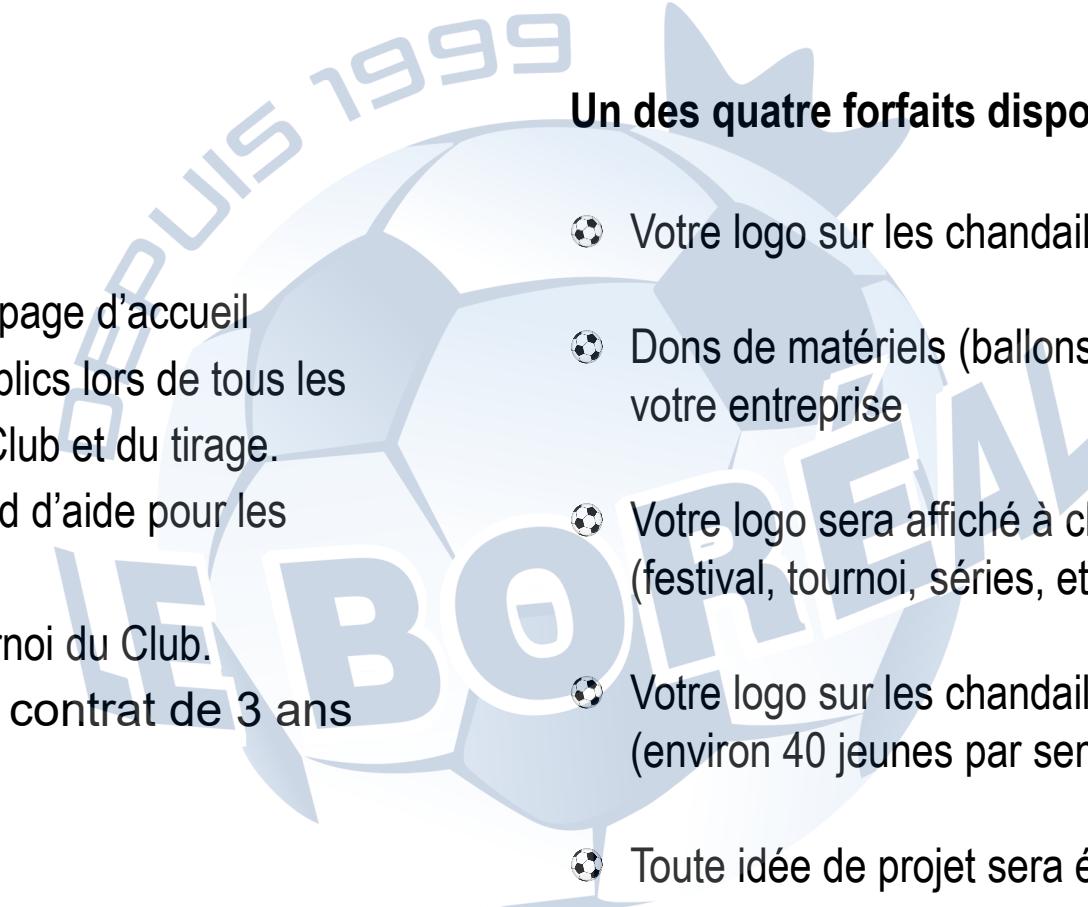
# Partenaire

## 1000\$ minimum par forfait par année



### Inclus dans chaque forfait :

- Logo sur notre affiche au Club
- Logo sur notre site internet en page d'accueil
- Mentions et remerciements publics lors de tous les évènements organisés par le Club et du tirage.
- 5% du montant alloué à un fond d'aide pour les joueurs défavorisés
- Présence de votre logo au tournoi du Club.
- 15 % de moins à l'an 3 si contrat de 3 ans



### Un des quatre forfaits disponibles :

- Votre logo sur les chandails des éducateurs (80 environ)
- Dons de matériels (ballons, buts, etc.) identifiés au nom de votre entreprise
- Votre logo sera affiché à chaque événement du club (festival, tournoi, séries, etc.)
- Votre logo sur les chandails des jeunes du camp de jour (environ 40 jeunes par semaine)
- Toute idée de projet sera évaluée

\* Pour plus d'impact, optez pour plusieurs forfaits

ALMA

# Partenaire amical 500\$ par année



- Logo sur notre affiche au Club
- Logo sur notre site internet en page d'accueil
- Affichage sur notre page Facebook
- Mentions et remerciements publics lors de tous les évènements organisés par le Club et du tirage.
- 15 % de moins à l'an 3 si contrat de 3 ans
- Toute idée de projet sera évaluée



ALMA

# Conditions Politique de partenariat



## Article 1.1 Contexte de la politique

Inspiré de ses valeurs fondamentales, qui reposent sur le plaisir, le respect, l'esprit d'équipe et le dépassement. Le club de soccer le Boréal d'Alma (ci mentionné : Boréal) a pour mission de rendre la pratique du soccer accessible sur son territoire et contribuer à l'appartenance des joueurs et joueuses pour leur club.

### Dans ce cadre référentiel le Boréal a pour objectifs de :

- Promouvoir, faciliter et organiser la pratique du soccer extérieur et intérieur en privilégiant une approche qui se fonde sur les principes et valeurs du Boréal;
- Initier les personnes intéressées, garçons et filles de tous âges, à la pratique du soccer en planifiant et organisant différents types d'activités : ateliers d'apprentissage des techniques de base du soccer, camps d'entraînement et de sélection, parties de soccer, participation à des ligues de soccer selon le calibre, participation à des tournois, à des cliniques de perfectionnement, etc.;
- Mettre en œuvre des politiques, des pratiques de gestion et des activités visant la mobilisation et l'implication des différents intervenants (joueuses et joueurs, entraîneurs, gérants, parents, gestionnaires bénévoles ou rémunérés, partenaires divers);
- Promouvoir et diffuser les engagements du Boréal auprès des instances supérieures en soccer, soit l'Association régionale de Soccer du Saguenay Lac-Saint-Jean, la fédération de Soccer Québec et l'association Canadienne de soccer;
- Informer régulièrement les membres et les différents partenaires concernant les activités et résultats du Boréal afin de mieux répondre à leurs attentes et exigences;
- Organiser toutes activités connexes afin d'atteindre les objectifs du Boréal.

# Conditions Politique de partenariat



## Article 1.2 Objectif de la politique

Dans ce contexte, la politique de partenariat du Boréal a pour objectif d'appuyer l'atteinte des objectifs fixés par le Club en assurant une diversification des sources de revenus du Boréal en établissant des partenariats significatifs et mutuellement satisfaisants. La présente politique régit donc l'ensemble des activités et pratiques associées à la recherche, à la négociation, à la conclusion et au suivi d'une commandite, peu importe sa nature et son niveau financier, avec un partenaire éventuel ou confirmé. De plus, aucune relation de commandite ne pourra avoir pour effet de compromettre ou de contredire les principes fondamentaux, les valeurs et les objectifs du Boréal. Il relève exclusivement et entièrement du comité de financement du Boréal de veiller au respect intégral des lignes directrices de la présente politique.

## Article 1.3 Définition d'une commandite

Une commandite est une contribution en argent et/ou en biens et/ou en services essentiels, convenus entre le Boréal, à qui elle sert à couvrir ses engagements, et un partenaire, en contrepartie d'une visibilité corporative correspondante à la hauteur de la contribution. La recherche et la conclusion d'entente de commandite visent donc l'accroissement des sources de revenus du Boréal. Un bien ou un service est considéré essentiel lorsque la contribution du partenaire vient réduire ou effacer les dépenses qui seraient autrement encourues par le Club pour donner suite à ses engagements. Toute contribution, qu'elle soit en argent ou en biens et/ou en services doit faire l'objet d'une acceptation du comité de financement du Boréal.

## Article 1.4 Sollicitation de commandite

Tout projet de sollicitation de commandite devra être soumis pour approbation préalable au comité de financement du Boréal sur le formulaire prescrit. Aucun projet de sollicitation ne sera approuvé par le Conseil d'Administration s'il n'est pas d'abord soumis et approuvé par le Comité de Financement du Boréal sur le formulaire prescrit.

## Article 1.5 Principes directeur

### Article 1.5.1

Les membres du conseil d'administration et les membres en règle du Boréal peuvent être autorisés à mener une activité de sollicitation de commandite selon le cadre général défini plus haut.

### Article 1.5.2

Aucune sollicitation de commandite à des fins personnelles n'est et ne sera autorisée par le Boréal.

### Article 1.5.3

Toute sollicitation de commandite pour une ou des équipes du Boréal devra faire l'objet d'une autorisation préalable par le comité de financement en remplissant le formulaire prescrit.

# Conditions Politique de partenariat



## Article 1.5.4

Toute demande écrite de commandite devra être soumise au Comité de Financement du Boréal.

## Article 1.5.5

Toute demande de commandite faite selon une approche téléphonique ou de personne à personne devra être signalée au comité de financement du Boréal pour approbation avant d'être effectivement faite. Ce type d'approche devra respecter les lignes directrices émises par le Boréal et faire l'objet d'un rapport au conseil d'administration.

## Article 1.5.6

Tout processus de sollicitation de commandite doit être mené de façon relativement homogène, dans le respect de la mission, des valeurs et des objectifs du Boréal, dans le respect du partenaire éventuel et de façon transparente envers le comité de financement du Boréal.

## Article 1.5.7

Toute sollicitation de commandite dûment approuvée par le comité de financement du Boréal doit se faire sur le formulaire prescrit, disponible au local du Boréal.

## Article 1.5.8

Les ententes de commandite ne doivent pas excéder trois (3 ans).

## Article 1.5.9

Toute entente de commandite est régie par un protocole de commandite dûment approuvé par les représentants du partenaire et par les représentants du comité de financement du Boréal.

ALMA

# Merci d'encourager nos jeunes à vivre leur passion

